



AVIS PUBLIC

À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **12 mars 2024 à 19 h 30**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	42, rue de Beaujeu
	Numéro de cadastre :	2 046 841
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Régulariser la marge latérale de la corniche de la galerie avant à 0,84 mètre au lieu de 2 mètres;• Régulariser la marge latérale de la galerie avant à 1,15 mètre au lieu de 2 mètres; <p>Afin de régulariser la galerie avant et la corniche de la galerie au règlement de zonage n° URB 300.</p>
2	Adresse civique :	53, rue Venise
	Numéro de cadastre :	1 688 347
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none">• Diminuer la marge latérale totale à 5,44 mètres au lieu de 6 mètres;• Augmenter le coefficient d'emprise au sol à 0,31 au lieu de 0,30;• Augmenter le rapport plancher/terrain à 0.47 au lieu de 0.40;• Augmenter la largeur du garage intégré à 8,08 mètres au lieu de 6,06 mètres; <p>Afin de rendre conforme la nouvelle construction unifamiliale isolée au règlement de zonage n° URB 300.</p>

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 21^e jour du mois de février 2024.

Chantal Paquette
Greffière